

FICHE TECHNIQUE :

DALLAGE DE CHANVRE ET CHAUX

(suivant le BREVET INPI N° 9812902)

Lire attentivement et entièrement la fiche avant de commencer les travaux

Conductibilité thermique :

$$\lambda = 0.11 \text{ W / m } ^\circ\text{C}$$

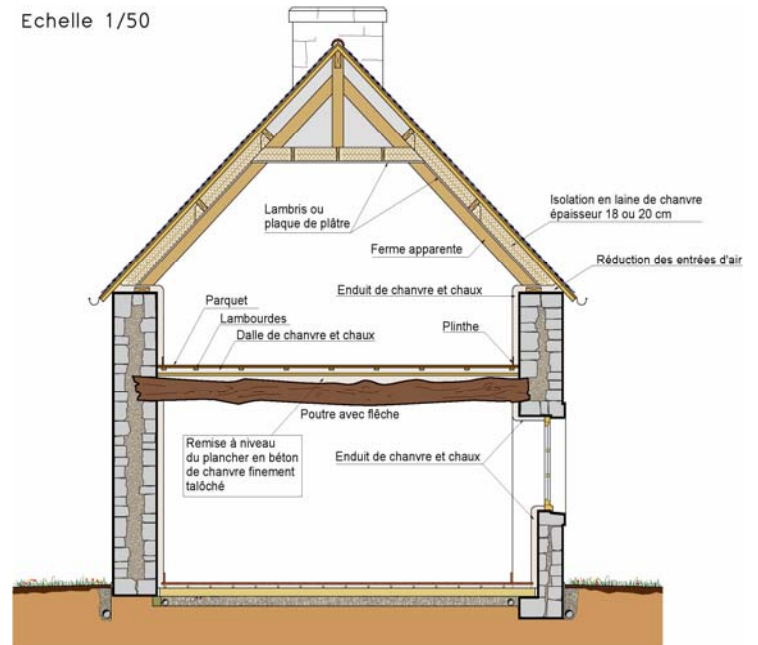
Résistance thermique :

$$R = 1.10 \text{ m}^2 \text{ } ^\circ\text{C / W pour 12 cm}$$

$$R = 1 / \lambda * e$$

IMPORTANT : Les matériaux chanvre se doivent d'être mis en œuvre dans des lieux sains, secs et ventilés.

Echelle 1/50



PREALABLE A LA MISE EN PLACE DE LA DALLE

- Travailler avec la maison hors d'eau
- Décaisser le terrain

IMPORTANT : une dalle de chanvre et chaux ne peut être mise en place sur une dalle de béton ! De même, il ne faut absolument pas utiliser de polyane dans ce type de gros œuvre !

- 1- Stabiliser le sol : poudrer le fond de fouille de chaux (35 kg pour 10 m²), malaxer avec l'argile sur 5 cm d'épaisseur et compacter.
- 2- **IMPÉRATIF :** Mettre en place un hériss (15 cm minimum) de pierres cassées propres en 20/40.
- 3- Mettre en place les différentes gaines techniques (évacuation d'eau, électricité...) directement sur le hériss de pierres.
- 4- Effectuer les mélanges en bétonnière selon les prescriptions fournies :

Ordre d'insertion des composants dans une bétonnière de 350 L (basé sur 1 sac de chaux de 35 kg) :

- | | | |
|----|--|---|
| a) | Eau | 45 L |
| b) | Liant spécifique à base de chaux | 35 Kg (laisser mélanger durant quelques tours de bétonnière) |
| c) | Chanvre (chènevotte - réf. C020-) | 100 L |

IMPORTANT : la carbonatation de la chaux s'effectuant avec l'air, il est nécessaire de mettre en place un vide d'air entre la dalle et la base des murs adjacents. Pour cela, apposer une planche de 2 cm d'épaisseur le long de la base des murs (elle reposera sur le hériss et sa hauteur sera supérieure à celle de la dalle) avant de commencer à couler la dalle de chaux et chanvre. La dalle viendra ensuite prendre appui sur la planche. Retirer la planche au fur et à mesure de l'avancement pour ménager le vide de construction qui favorisera le passage de l'air.

MISE EN PLACE DE LA DALLE

- 5- Mettre en place le mortier de chanvre et de chaux (en 10 à 12 cm d'épaisseur) directement sur le hérissos en restant à niveau ($R = 1,10 \text{ m}^2 \text{ }^\circ\text{C} / W \text{ pour } 12 \text{ cm}$)
- 6- L'épaisseur de mortier désirée s'effectue en une seule passe. Tasser légèrement le mortier sur le hérissos, sans forcer, afin d'atteindre l'épaisseur convenue et vérifier régulièrement l'horizontalité de la dalle.

Remarques : Faire attention de ne pas salir la dalle en cours de séchage par des passages trop fréquents.
Ne pas recouvrir trop tôt (attendre minimum 40 jours).

UNE FOIS QUE LA DALLE EST EN PLACE

➤ Une fois que la dalle est en place, **bien ventiler le chantier pour faciliter le séchage** (*Rappel* : la carbonatation de la chaux s'effectue avec le CO_2 de l'air. L'hygrométrie de l'air sera donc aussi un facteur à prendre en compte pour la durée de séchage)

NB: Il est tout à fait **possible de mettre un chauffage par le sol** sur cette dalle. Les gaines sont posées directement sur la dalle et fixées dans celle-ci à l'aide de "Fix Ring". L'ensemble est noyé dans une chape de chaux et sable nivelée d'environ 3 cm d'épaisseur.

➤ Une fois que la dalle est sèche : poser la chape de chaux et sable nivelée (de ~ 2 à 3 cm) pour la mise en place du revêtement de sol poreux (terre cuite sur chape, parquet sur lambourdes...).

Pour dallage sur plancher d'étage

- Mise en place du mortier de chanvre et chaux (entre 3 et 8 cm) directement sur le plancher existant avec incorporation des gaines techniques dans le mortier (idem dalle de sol)
- Mise en place des lambourdes (ép : 25 mm) sur le mortier
- Blocage des lambourdes avec chape de chaux et sable
- Pose du revêtement de sol (terre cuite, parquet...) : voir plus haut

Conductibilité thermique : $\lambda = 0.11 \text{ W} / \text{m } ^\circ\text{C}$
Résistance thermique : $R = 1.10 \text{ m}^2 \text{ }^\circ\text{C} / W \text{ pour } 12 \text{ cm}$

$$R = 1/\lambda * e$$

Pour aborder les techniques de chanvre et chaux de façon pratique, nous vous proposons des stages de formations dans le Sud Finistère (29) (ouverts aux particuliers et aux professionnels) durant certains week-end (samedi et dimanche. Les dates sont consultables sur le site www.chanvre-diffusion.com).

Contact formateur : M. Jean Pierre ANDRIEUX au **02.98.06.93.62** pour une réservation (heure repas - début de soirée).

Pour toutes difficultés, n'hésitez pas à nous contacter directement au : 02.98.06.45.34 (heures d'ouverture : 8h30-12h15 / 13h30- 18h15, du lundi au vendredi)

Bons travaux !



Document non contractuel